

163. Tawoitto, s'étend depuis le terrain de Quakhu jusqu'à ce terrain de Quakhu au dessus, sur environ douze brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Paateto jusqu'à celle de Punua sur environ cinquante brasses. Uwaé Utahu-a-Opuraino est le propriétaire de ce terrain. Signé: Uwaé Utahu-a-Opuraino.

164. Ualhoa, s'étend depuis le terrain de Haeu jusqu'à celle de Quakhu sur environ quatre vingt brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'au sommet de la montagne, sur environ cent brasses. Uwaé Utahu-a-Opuraino est le propriétaire de ce terrain. Signé: Uwaé Utahu-a-Opuraino.

165. Vairio, s'étend depuis le terrain de Punua jusqu'à celle de Patoo, sur environ soixante brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Utahu jusqu'à celle de Uoro, sur environ cinquante brasses. Uinonov-a-Peu est le propriétaire de ce terrain. Signé: Uinonov-a-Peu.

166. Ueophae, s'étend depuis le terrain d'Ua jusqu'au sommet de la montagne sur environ cent cinquante brasses de longueur. Il s'étend aussi depuis le terrain de Pahore wahine jusqu'à celle de Quakhu, sur environ quatre vingt dix brasses. Uinonov-a-Peu est le propriétaire de ce terrain. Signé: Uinonov-a-Peu.

167. Uaere auahie, s'étend depuis le terrain de Uairioa jusqu'à celle de Patoo sur environ soixante brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'au sommet de la montagne de Uahiti sur environ cent vingt brasses. Uairita-a-Uoro est le propriétaire de ce terrain. Signé: Uairita-a-Uoro.

168. Uaerohitau, s'étend depuis le terrain de Pahore wahine jusqu'à Uairio qui sépare Punua sur environ dix brasses.